

RE QUA PASS

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional
Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

Interreg



France-Wallonie-Vlaanderen

UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

REQUAPASS

L'AVOCAT DU DIABLE

L'AVOCAT DU DIABLE

RE¹
PARCOURS
QUA
PASS

L'AV



Nom de l'animation	L'AVOCAT DU DIABLE
Format	Réflexion collective
Objectifs pédagogiques	Démonter certaines idées reçues à propos du secteur associatif.
"Pitch" en 2-3 lignes	Poser aux participants des questions volontairement provocantes afin de les amener à mieux se rendre compte de l'importance des associations dans notre quotidien.
Durée	15 minutes par question
Nbr de participants	10 participants.
Niveau d'expertise requis pour le formateur	La connaissance de base des réalités du secteur associatif abordées lors des premières animations (voir : la ligne du temps).
Niveau de difficulté	Moyen
Matériel nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • 3 cartes plastifiées A5 : <ol style="list-style-type: none"> 1. Pas besoin d'associations puisqu'on a les services publics (assurés par la ville, la Région, le département, l'Etat,...) 2. Les associations gaspillent l'argent public 3. Les bénévoles prennent la place de salariés • Des post-it • Une grande bâche avec au centre des photos illustrant la pauvreté • Une carte plastifiée A5 avec une liste d'organismes de lutte contre la pauvreté (recto en Belgique, verso en France) non exhaustive.

DURÉE	DESCRIPTIF	BESOINS MATÉRIELS (fournitures + documents)
1 min	<ul style="list-style-type: none"> L'animateur explique aux participants qu'ils vont être confrontés à des affirmations par rapport auxquelles ils vont devoir se positionner. Le thème de la pauvreté servira de base générale à l'animation. 	
15 min	<p>1 Première affirmation :</p> <p><i>Pas besoin d'associations puisqu'on a les services publics</i></p> <ol style="list-style-type: none"> Demander aux participants ce qu'ils pensent de cette affirmation. Le formateur doit rester neutre pendant le débat. Prendre l'exemple de la lutte contre la pauvreté : afin d'alimenter le débat, le formateur déploie la bâche évoquant la situation de « pauvreté ». Il demande à chaque participant de noter sur un post-it un organisme (un post-it par organisme), public ou privé, actif en la matière. Au bout de quelques minutes, il demande à chacun sa/ses réponse(s) (les aider si nécessaire via la liste non exhaustive en annexe) puis vient poser les post-it sur la bâche. Parmi tous les organismes d'aide aux personnes en situation de pauvreté qu'ils ont mentionné, les participants aidés du formateur identifient quels sont ceux qui relèvent de l'associatif. 	La carte adéquate + la bâche « pauvreté »

	<p>e. Tous les post-it relevant de l'associatif sont retirés de la bâche et posés sur le côté.</p> <p>f. Le formateur et les participants peuvent ainsi constater qu'au final, il ne reste plus beaucoup de post-it sur la bâche, et en déduire quels sont les besoins qui ne sont pas rencontrés une fois que le secteur associatif disparaît.</p> <p>Conclusion : Les associations et les pouvoirs publics se complètent pour venir en aide aux personnes en situation de pauvreté. Les deux sont nécessaires.</p>	
15 min	<p>2. Deuxième affirmation : <i>Les associations gaspillent l'argent public</i> Reprendre un à un les post-it enlevés suite à la question 1 et poser la question : de quoi vit cette association ?</p> <p>Constater que la plupart vivent, au moins partiellement, à l'aide de subsides venant des pouvoirs publics (subventions communales, régionales, nationales, européennes,...) pour mener à bien des missions d'intérêt public, parfois capitales, avec au cœur de leur action a solidarité.</p> <p>Les associations se créent en général pour rencontrer un besoin auquel un service public ne répond pas pour diverses raisons. Les subsides octroyés aux associations permettent donc de palier des besoins qui ne sont pas pris en charge par les services publics. Ces subsides, cet argent public sert la collectivité. Sans être un service public, les associations rendent des services, souvent essentiels, au public.</p>	La carte adéquate + la bâche « pauvreté »

	<p>La lutte contre la pauvreté est donc finalement l'affaire de tous : même si elle n'est pas directement menée par un organisme public, celui-ci y contribue souvent indirectement. Donc aucun gaspillage mais une sorte de combinaison win-win.</p> <p>Rappeler au passage qu'une subvention n'est pas forcément de l'argent, ça peut être un don (de matériel par exemple).</p>	
15 min	<p>3. Troisième affirmation <i>Les bénévoles prennent la place de salariés</i> Repartir de certains exemples d'associations épinglées sur les post-it par les participants.</p> <p>Expliquer que beaucoup d'entre elles ont débuté uniquement grâce à des bénévoles et qu'en se développant certaines de ces associations ont pu créer des emplois salariés (exemple : une association style « La faim du mois » à Charleroi fonctionne actuellement sans subsides et avec des bénévoles, mais à terme son espoir est de pouvoir engager un salarié pour organiser son action).</p> <p><i>L'exemple de la Croix-Rouge est assez parlant.</i> <i>Une grosse association qui vit de subventions mais aussi de dons. Parmi ses missions, certaines directement liées à la pauvreté : hébergement, distribution de vêtements, repas et colis alimentaires,....</i></p>	<p>La carte adéquate + la bâche « pauvreté »</p>

La Croix-Rouge en chiffres, c'est :

- En Belgique : 1.400 salariés / 12.000 bénévoles / 135 millions d'euros de budget annuel.
- En France : 17.000 salariés / 62.000 bénévoles / 1,3 milliard d'euros de budget annuel.

Constater que, comme la plupart des associations, la Croix-Rouge n'a, vu son budget, pas les moyens de n'avoir que des salariés.

Certaines fonctions, par leur récurrence, leur importance, les aptitudes requises,... imposent qu'elles soient exercées par des salariés. Ils ont l'obligation d'exercer des tâches essentielles à l'existence même de l'association.

Mais celle-ci ne fait pas d'économies en comptant aussi sur des bénévoles. Ils ne prennent pas la place de salariés, ils sont complémentaires. Sans eux, la Croix-Rouge tournerait « au ralenti », faute de moyens humains.

Des bénévoles sont très compétents et dévoués mais ils restent bénévoles : l'association ne peut les obliger à rien, elle dépend de leur bon vouloir – certains ne veulent pas y être salariés, juste aider – et de leur temps libre – nombre de bénévoles exercent par ailleurs un emploi qu'ils ne souhaitent pas quitter, ou sont retraités.

ANNEXE

Listing « pauvreté » (non exhaustif) - En gras, tout ce qui n'est pas associations

BELGIQUE	FRANCE
<ul style="list-style-type: none"> • Observatoire du crédit et de l'endettement • CPAS • Villes et communes • Vivre Ensemble • Entraide et Fraternité • ATD Quart Monde • Collectif solidarité contre l'exclusion • Croix-Rouge • Le Rebond • Fédération Belge des Banques Alimentaires • Restos du cœur • Fédération des Services Sociaux • Fondation Roi Baudouin • Front Commun des SDF • Ligue des Familles • Ligue des Droits de l'Homme • Lire et écrire • Réseau belge de lutte contre la pauvreté • Lutte contre la pauvreté (région wallonne) • Onem/Forem/Actiris/VDAB • Samu Social • Armée du salut • Les petits riens • L'îlot • Arc-en-ciel • Fondation Porta • DoucheFlux • AMA – Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris • Emmaüs • Caritas • SPP Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté et Politique des Grandes Villes • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Restos du cœur • Armée du salut • Secours populaire • ATD Quart Monde • Caritas • Secours catholique • Fondation Abbé Pierre • Banques Alimentaires • Emmaüs • Armée du Salut • Villes et communes • CCAS • Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale • Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale • Aux captifs la libération • La mie de pain • Ligue des droits de l'homme • Les petits frères des pauvres • Sauvegarde du Nord • Vitamine T • Groupe SOS • AFEJI • ALEFPA • ...

CONSEILS ET BONNES ASTUCES

Pour personnaliser l'animation

Cette animation intervient par exemple après « Association... Quésaco ? » ou le « WiFi associatif » pour lancer le débat.

Ou alors vers la fin de séance, pour vérifier si tout le monde a compris l'intérêt du milieu associatif.

Variantes et adaptations possibles

Pour chaque question, dépendant du nombre de participants, on peut faire réfléchir ceux-ci individuellement ou collectivement. En individuel, c'est l'occasion de vérifier si certains, qui ne s'étaient guère ou peu exprimés jusque-là, sont d'accord ou non avec l'assertion formulée, et pourquoi.



www.requapass.eu



REQUAPASS



REQUAPASS

Avec le soutien du **Fonds européen de développement régional**
Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

Interreg 
France-Wallonie-Vlaanderen UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

REQUAPASS

